

Nouvelles du programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre Les Ponts-de-Cé et Nantes

Pourquoi ce programme ? Où en est-il ?

Historique

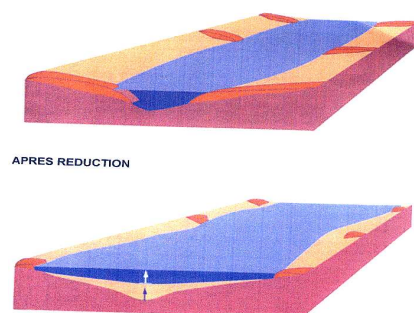
Dès le lancement du Plan Loire en 1994, il a été retenu dans les objectifs prioritaires « le relèvement de la ligne d'eau d'étiage », spécialement dans la section aval où le niveau des basses eaux s'était effondré de plus de 2 mètres dans les années 1970, entraînant une dégradation catastrophique du milieu fluvial : assèchement de la vallée (bras, boires, marais), accélération du courant, érosions des rives et des ouvrages d'art, remontée de la marée et du bouchon vaseux, avec des impacts multiples sur le patrimoine naturel et humain, dont la ressource en eau. En cause, les aménagements continus pour la navigation fluviale et maritime, chenalisation par digues et épis, creusement d'un bassin à marée en amont de Nantes, suppression de seuils structurants (Bellevue, Oudon), conjugués à des dragages industriels démesurés : près de quatre siècles de sable fixé depuis la fin du Moyen Age extrait dans le chenal en une trentaine d'années (de 1965 à 1992).

Au terme d'une longue réflexion ponctuée d'études, de tergiversations, d'expérimentations et de concertations, un large consensus a abouti en 2015 à la validation d'un programme de rééquilibrage du lit pour un coût de 42 millions d'euro, cofinancé à 45% par l'Agence de l'Eau, 30% par la Région, 20 % par le FEDER (Fonds européen) et 5 % par Voies Navigables de France (VNF) qui a accepté d'assurer la maîtrise d'ouvrage. Trois maîtres d'œuvre ont été choisis pour réaliser les travaux dans les différents secteurs d'intervention : Bellevue, Anetz-Oudon et Montjean-Ingrandes-Le Fresne

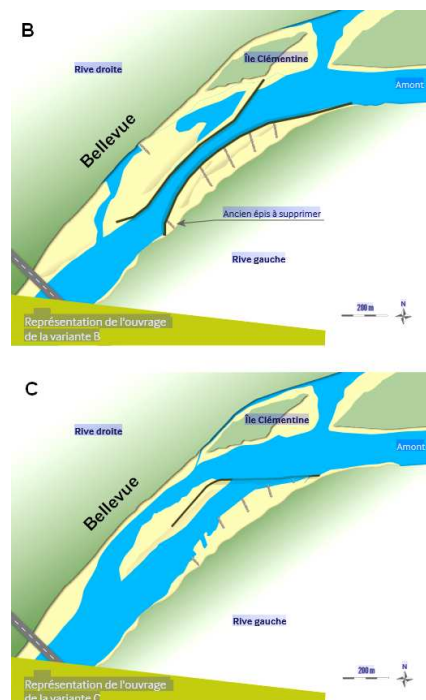
Le programme sera mis en oeuvre progressivement d'ici à 2027 par secteur, de l'aval vers l'amont, en commençant par le réaménagement de l'ancien seuil stratégique de Bellevue détourné en 1975 : le rétablissement de cette zone de transition est en effet le socle du programme pour réduire la pente du fleuve juste avant l'estuaire surcreusé (rôle de garde-fou !). L'idée est de recréer des conditions permettant à la Loire de combler l'incision du lit avec ses propres sédiments, et par là-même relever la ligne d'eau d'étiage.

Adieu donc aux grands barrages perturbateurs et place aux conjuguaisons d'interventions légères visant à ouvrir la section d'écoulement, remobiliser le sable et ralentir le courant... Parmi les interventions prévues, le raccourcissement et l'abaissement des digues et épis, l'ouverture contrôlée des bras secondaires et le rétablissement de leur continuité hydraulique... Ce rééquilibrage s'inscrit dans le Contrat pour la Loire et ses Annexes (CLA) : des opérations de reconnexion d'anciens bras et de boires seront menées en parallèle par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), à l'exemple de celles réalisées récemment dans la Boire du Cellier et la Boire d'Anjou (La Varenne).

Depuis sa validation en 2015, le programme est entré dans sa phase préparatoire : poursuite des études, constitution des dossiers réglementaires. En 2017, les boudins géotextiles des seuils expérimentaux du Fresne ont été enlevés et les radiers d'enrochement aplanis. En avril 2018, une grande concertation publique a été organisée par VNF sur les trois secteurs concernés, présentant les interventions projetées et les différents scénarios pour Bellevue. A la suite de cette concertation, le comité de pilotage a choisi le scénario C qui bénéficiait du meilleur consensus en rétablissant le passage du chenal sur l'ancien seuil rocheux ! Le CLD qui avait soumis cette alternative est satisfait de ce choix pour la Loire de demain : meilleure intégration et adaptabilité, réalisation en un an au lieu de trois, coût inférieur de moitié au scénario B, pour une efficacité comparable. En cas de grande crue de l'ordre de 6000 m³/s, le niveau serait inférieur de 7 cm par rapport à la référence de la crue de 1982...



Principe du remodelage des épis pour ouvrir la section d'écoulement, remobiliser le sable et combler l'incision du lit (GIP LE)



Une maquette géante pour étudier les effets du futur ouvrage de Bellevue

Le comité de pilotage du programme a voulu s'entourer de toutes les précautions pour la conception de l'ouvrage et contrôler les effets sur les risques d'inondation : en complément des modélisations numériques, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) a été missionnée pour réaliser un modèle physique dans son laboratoire de réputation mondiale. Les premiers mois ont été consacrés à caler le modèle sur la réalité du fleuve, niveaux d'eau, transport sédimentaire. Performance parfaitement réussie selon les ingénieurs, les essais peuvent donc être validés.

A l'invitation de VNF et de la Région, deux délégués du CLD sont allés à Lyon en octobre dernier pour découvrir cette maquette de 34 m de long sur 16 de large représentant 3,3 km de Loire de part et d'autre du village de Bellevue et de l'ouvrage projeté, avec simulations des niveaux à différents débits, transport de sédiments synthétiques, rail de photographies 3D... Impressionnant ! La fin des essais est prévue fin février. Les résultats serviront à optimiser la conception de l'ouvrage. A suivre...



Vu de la rive droite vers l'amont, le modèle physique avec l'ouvrage projeté : un digue submersible de 800 m de long déviant le chenal principal sur l'ancien seuil rocheux en bordure du village de Bellevue comme avant 1976... Cet ouvrage relèverait la ligne d'eau jusqu'à 1,70 m aux étiages de basse mer sans aggraver les risques d'inondation.

Le calendrier prévu des premières phases du programme (à confirmer)

2019 : achèvement des dossiers réglementaires (VNF)

2020 : enquête publique

2021 : ouvrage de Bellevue

2022 : secteurs Anetz – Oudon
et Montjean-Ingrandes-Le Fresne

*Pour plus d'information, consulter le site du CLA > <http://contrat-loire-annexes.fr/>

Le Comité pour la Loire de Demain et le programme de rééquilibrage

Réagissant à l'absence de perspectives de réparation du fleuve en 2005, des ligériens attachés au patrimoine ont constitué un comité regroupant tous les riverains et usagers souhaitant que la Loire retrouve un niveau fonctionnel. Cette force représentative a permis de faire entendre la voix de la Loire sinistrée au plus haut niveau et de contribuer fortement à l'émergence du programme de rééquilibrage. Le mouvement rassemblé autour d'une charte regroupe 397 riverains, 37 associations et 27 municipalités. Tous les amis de la Loire de demain sont les bienvenus, il suffit d'adhérer à la charte (téléchargeable sur le site du CLD)

* **L'assemblée plénière du CLD se tiendra le samedi 13 avril à 9H30, au Fresne** salle Etourneau, près de la mairie, (commune Ingrandes-Le Fresne). Invitation à tous : information et débat sur le programme de rééquilibrage.

contact@loire-de-demain.fr

Site : www.loire-de-demain.fr

« Vive la Loire, ouvrons-lui les bras ! »